

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 20 juin 2017

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
35	25	28		
		Dont procurations		
		03		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
26	26	00	01	01

Date de la convocation

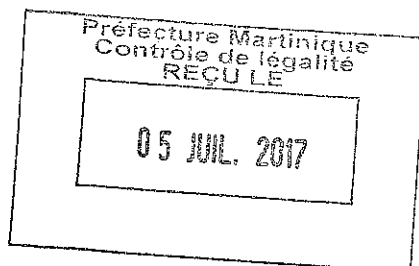
14/06/2017

Date d'affichage de la convocation

14/06/2017

Objet de la Délibération

FINANCES

Compte Administratif 2016

L'an deux mille dix-sept et le vingt juin le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : M/Mmes Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Eric JULTAT, Raphaël BORDELAIS, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie-Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Victorien QUIMBERT, Christophe AGELAN.

Absents excusés : M/Mmes Christine ALIKER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marinette TORPILLE, Renaud SAINT-ALBIN,

Absents : M/Mmes Arlette BRAVO-PRUDENT, Patrick FLERIAG, Laurie ABAUL, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2016

Le Conseil municipal ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-12;

Vu la délibération n° 2014-07-070 de la séance du Conseil municipal du 10 septembre 2014 relative à l'approbation du règlement intérieur du Conseil municipal ;

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 12 juin 2017 ;

Vu le rapport de présentation du compte administratif 2016 ;

DECIDE à la majorité

- après avoir constaté la concordance des comptes de l'ordonnateur avec ceux du trésorier, d'approuver le Compte Administratif 2016 dont les résultats de clôture sont les suivants :

Section de fonctionnement	164 396.74
Section d'investissement	- 1 221 860.84

Résultat de clôture	- 1 057 464.10
---------------------	----------------

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 04 JUIL 2017
Le Maire,

Luc CLEMENTE

